

# Le fait associatif, un triple enjeu de connaissance

Yannick Blanc

DANS RECMA 2022/2 N° 364, PAGES 36 À 42  
ÉDITIONS ASSOCIATION RECMA

ISSN 1626-1682

DOI 10.3917/recma.364.0036

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-recma-2022-2-page-36?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association RECMA.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# LE FAIT ASSOCIATIF, UN TRIPLE ENJEU DE CONNAISSANCE

par Yannick Blanc\*

*Malgré son omniprésence dans la société, son poids économique et sa contribution aux institutions démocratiques, le fait associatif reste un champ de recherche relativement marginal. Or il représente un triple enjeu de connaissance : situer et mesurer son rôle dans la société ; répondre aux besoins de connaissance des acteurs du monde associatif ; structurer la production de connaissance par l'activité des associations. C'est pour répondre à ces enjeux qu'a été créé, sous forme associative, l'Institut français du Monde associatif qui a pour objet de financer des recherches, d'animer des réseaux de chercheurs et de servir de passerelle entre le monde de la recherche et le monde associatif.*

## **Associations, a triple challenge of knowledge**

Despite their omnipresence in society, their economic weight, and their contribution to democratic institutions, associations remain a relatively marginal field of research. However, they represent a triple challenge of knowledge: to situate and measure their role in society; to respond to the needs for knowledge of the actors of the associative world; to structure the production of knowledge through the activity of associations. The French Institute for Non-Profit Organizations was created to respond to these challenges. Its purpose is to finance research, to lead networks of researchers, and to serve as a bridge between the world of research and the voluntary sector.

## **El hecho asociativo, un triple desafío de conocimiento**

A pesar de su omnipresencia en la sociedad, su importancia económica y su contribución a las instituciones democráticas, el hecho asociativo queda un campo de investigación relativamente marginal. Ahora bien, representa un triple desafío de conocimiento: situar y evaluar el papel en la sociedad; responder a las necesidades en materia de conocimiento de los actores del mundo asociativo; estructurar la producción de conocimiento mediante la actividad de las asociaciones. Para responder a estos desafíos, el Instituto Francés del Mundo Asociativo se estableció con la finalidad de financiar investigaciones, animar redes de investigadores y servir de puente entre el mundo de la investigación y el mundo asociativo.

---

\* Yannick Blanc est président de l'Institut français du Monde associatif.

On peut, en se tenant au plus près de la définition qu'en donne Marcel Mauss, qualifier le fait associatif de « fait social total », non seulement parce qu'il est présent et actif dans l'ensemble de la société, mais parce qu'il implique aussi ceux qui l'observent et l'analysent. En parlant de fait associatif, on ne s'intéresse pas seulement au « secteur » délimité par le recours à une forme juridique donnée, lui-même composante majoritaire du « tiers secteur », mais à l'associativité comme forme du lien social et comme dynamique sociopolitique. Le sujet est loin d'être inexploré, mais le poser en ces termes oblige à élaborer une stratégie de production de connaissance qui articule la connaissance du fait associatif, les besoins de connaissance exprimés par les acteurs du monde associatif et la production de connaissance permise par l'activité associative. Telle est l'ambition de l'Institut français du Monde associatif, créé il y a trois ans, plateforme associative qui s'est donné pour mission de financer et d'animer de la recherche, d'être une passerelle entre le monde académique et le monde associatif, de diffuser et de valoriser les connaissances produites dans ce cadre.

## Situer et mesurer le fait associatif

L'enquête pluriannuelle de Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau<sup>1</sup> permet d'apprécier le volume du « secteur » associatif, c'est-à-dire de l'ensemble des associations déclarées. Les données principales qui en ressortent sont d'ordre démographique (1,5 million d'associations, 60 à 70 000 créations par an<sup>2</sup>, 22 millions de bénévoles) ou d'ordre économique, au sens relativement étroit de la contribution des associations à la sphère économique (le bénévolat équivaut à 1,4 million d'ETP, le salariat associatif 1,65 million d'ETP soit 7,6% de l'emploi salarié, pour un volume d'activité global de 114 Md€, soit 3,5% du PIB). Pour précieuses qu'elles soient, ces données sont cependant loin d'épuiser la simple description du fait associatif. Problème de diversité d'abord : seules 6% des associations ont plus de 50 k€ de budget annuel, tandis que 75% sont au-dessous de 10 k€ ; 10% des associations concentrent 88% du volume d'activité mesurable du « secteur » ; entre le sport et le spectacle vivant<sup>3</sup>, la défense d'une cause et la gestion d'un établissement médico-social, y a-t-il une substance commune au fait associatif autre que juridique ? Problème de limites ensuite : l'activité associative, en tant que bénévole, usager ou bénéficiaire, excède à l'évidence la formalité d'adhésion au contrat d'association correspondant à sa définition juridique. Il n'est donc même pas nécessaire d'invoquer l'existence, aux marges de l'institution associative de « collectifs informels<sup>4</sup> », pour admettre que la qualification et la délimitation du fait associatif sont à elles seules un enjeu de connaissance.

Pour échapper au vertige de la cartographie exhaustive, nous avons retenu trois axes problématiques :

**L'associativité** : il s'agit de repérer et d'analyser les modalités de

(1) Tchernonog V. et Prouteau L., 2019, *Le paysage associatif français*, Paris, Ed. Dalloz.

(2) Faute de procédure déclarative comme pour la création, la « mortalité » associative n'est pas mesurée. Une estimation à partir d'un échantillon départemental est en cours d'élaboration par Lionel Prouteau.

(3) Sur la thématique du spectacle vivant, voir par exemple cette publication soutenue par l'Institut : Havet-Laurent S. et Bovis C., 2019, Chapitre 4. « À quoi servent les bénévoles : Bénévolat et identité des associations du spectacle ». Dans : Defalvard H. (éd.), *Culture et économie sociale et solidaire* (p. 43-50). Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.delfa.2019.01.0043>

(4) Le sujet des mobilisations informelles a notamment été traité dans cette publication soutenue par l'Institut : Roche E., 2021, *Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité* [Rapport scientifique]. Institut français du Monde associatif.

la « mise en commun des connaissances et des activités » comme forme du lien social. L'associativité n'est pas très éloignée de la simple sociabilité, mais elle s'en distingue par l'existence d'une agentivité, d'une volonté d'action collective. On trouvera sur cet axe aussi bien les fameux collectifs informels, les phénomènes d'entraide, la pratique de nombreuses activités de loisirs que la valorisation, dans toutes les catégories d'institution, du « partenariat » à la fois comme vertu et comme facteur de performance<sup>5</sup>. L'analyse des formes de l'associativité est inséparable d'une approche historique et anthropologique des institutions, à l'instar de ce que propose Roger Sue dans *La contre-société*<sup>6</sup>.

**La vitalité démocratique :** parler d'une « crise de la démocratie » ne permet en rien de caractériser un moment historique donné. Pierre Rosanvallon a inlassablement décrit les fragilités, les apories et les menaces qui pèsent sur l'idéal et les pratiques démocratiques depuis les révolutions américaine et française. Mais on peut estimer qu'à côté de la fonctionnalité et de la résilience des institutions politiques, l'état du monde associatif est un bon indicateur de la vitalité ou de l'atonie des sociétés démocratiques. Cela s'analyse au moins à trois niveaux : la liberté de s'associer, la structuration de l'action collective par les associations, autrement dit leur fonction de corps intermédiaire, et enfin les modalités d'élaboration de la décision et de partage du pouvoir qui constituent ce qu'on appelle désormais la gouvernance des associations<sup>7</sup>.

**La création de valeur :** dans la foulée de la démarche expérimentale lancée par la Fonda, visant à substituer la mesure de la valeur créée dans le cycle de la valeur sociale à la mesure de l'impact social, l'enjeu est ici d'élaborer une doctrine et si possible une théorie scientifique de la valeur créée par l'activité associative qui ne réduise celle-ci ni à un acteur latéral du marché ni à un agent auxiliaire du service public. La financiarisation de l'économie depuis 40 ans a eu pour conséquence d'aplatir toute mesure de la valeur sur le seul équivalent monétaire, tant parce que la valeur des activités économiques devait *in fine* se traduire en valeur pour l'actionnaire, c'est-à-dire en valeur captée plus qu'en valeur créée, que parce que, comme l'a montré André Orléan<sup>8</sup>, ce n'est pas la monnaie qui est un instrument de mesure de la valeur, mais l'économie qui est un instrument de la captation de monnaie. Parler de cycle de la valeur sociale, c'est réencastrier l'économie dans la société, c'est à la fois chercher « ce qui compte » pour les acteurs sociaux et mesurer ce qui se partage. Sur ces trois axes, le fait associatif confirme sa qualité de « fait social total » parce que son exploration met en jeu la compréhension globale de la société. L'associativité est une porte d'entrée vers une « grammaire générative » des institutions, dépassant le seul décryptage des mécanismes de domination pour observer *in vivo* l'élaboration des cadres et leviers de l'action collective. La contribution des associa-

---

(5) La question de l'associativité et des mutations de l'engagement a en particulier été abordée lors d'un séminaire sur « Fait associatif et crise sanitaire : le fait associatif en situation de confinement ? ».

(6) Sue R., 2016, *La contre-société*, Paris, Ed. Les Liens qui Libèrent.

---

(7) Voir notamment la publication soutenue par l'Institut à venir : **Plaisance, G.** (en cours). *La gouvernance dans les organisations à but non lucratif : un domaine de recherche pluriel ou ambigu ? Bibliométrie et définitions d'un concept large.*

(8) Orléan A., 2011, *L'empire de la valeur*, Paris, Ed. du Seuil.

tions à la vie démocratique permet d'enrichir l'analyse de la représentation et de la décision par celle de l'engagement et du *leadership*. Enfin, la mise en exergue du cycle de la valeur sociale est un puissant levier de renouvellement de la théorie de la valeur, donc de remise en cause des dogmes de l'économie néo-classique.

## Les besoins de connaissance exprimés par le monde associatif

Créé par des acteurs du monde associatif, l'Institut a aussi vocation à répondre à leurs besoins de connaissance. Il ne s'agit pas ici d'opposer recherche fondamentale et recherche appliquée, mais de partir des questionnements des acteurs pour remonter vers les démarches de production de connaissance, quels qu'en soient le degré d'abstraction et la méthode. C'est pourquoi nous avons, dès la création de l'Institut, lancé pendant plusieurs mois une enquête en ligne qui nous a permis de consulter environ 300 personnes, dont 80% d'acteurs associatifs et 20% de chercheurs, travail complété par un atelier et une série d'entretiens qualitatifs. L'enquête portait autant sur les besoins des associations pour elles-mêmes, que sur la connaissance du fait associatif utile à la société dans son ensemble. Les résultats font ressortir douze enjeux de connaissance, non sans lien avec ceux que l'on vient d'évoquer :

- Des modèles socio-économiques spécifiques
- L'hybridation des ressources financières
- La valeur sociétale créée et partagée par les associations
- La gouvernance associative
- L'engagement associatif
- La coopération et les alliances stratégiques
- Les associations, des corps intermédiaires
- L'environnement numérique
- L'histoire du monde associatif
- Le fait associatif en Europe
- L'échelon territorial
- Limites ou dépassement de l'intérêt général

À travers ses programmes de recherche, l'Institut a commencé à apporter des réponses à ces besoins. Certains items correspondent à des besoins directement opérationnels (hybridation des ressources<sup>9</sup>, environnement numérique<sup>10</sup>, échelon territorial<sup>11</sup>), d'autres renvoient à des interrogations permanentes du monde associatif (gouvernance<sup>12</sup>, engagement<sup>13</sup>) ou à des besoins stratégiques (coopération<sup>14</sup>, Europe<sup>15</sup>, modèles socio-économiques<sup>16</sup>), tandis qu'une troisième catégorie témoigne d'un besoin réflexif plus général (valeur sociétale<sup>17</sup>, histoire<sup>18</sup>, corps intermédiaires, notion d'intérêt général). Les résultats de cette enquête ne s'apparentent certes pas à une *shopping list* des acteurs associatifs et n'esquissent pas davantage un programme de recherche. Nous les considérons comme les termes d'ouverture d'un dialogue entre le monde associatif et celui

(9) **Petrella, F.** (en cours). *L'hybridité des ressources au regard de la crise sanitaire*, publication à venir.

(10) **Feldman J.**, 2020, *Listening and Falling Silent: Towards Technics of Collectivity*. *Sociologica*, 14(2), 5-12. <https://doi.org/10.6092/issn.1971-8853/11286> ; mais aussi **Gossart C.**, 2021, « Les pratiques numériques des associations d'éducation à l'environnement et au développement durable », Rapport final du projet PRANED à l'Institut français du Monde Associatif, 56 pages, téléchargeable sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03189184> ; et enfin **Özman M.**, 2020, *Des bulles numériques dans le monde associatif?*, publication à venir.

(11) Groupe de travail « Le fait associatif et les territoires », IFMA, (2021-2022).

(12) Groupe de travail « Gouvernance et participation », IFMA, (2019-2020).

(13) Association Française des Anthropologues. (2020). *Nos terrains c'est la lutte (Vol. 1)*.

<https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2020-1.html>

(14) **Gand S.** (s. d.). « Face au départ des fondateurs : Bellatrix, un effort de portage collectif et de formalisation », in **Bartel-Radic A.**, *Bénévolat et management : Pratiques, paradoxes et préconisations*. EMS Editions ; et **Gands., et LeLay J.** (s. d.). « "Connaiss-toi-même et les autres" ou la construction d'un collectif de travail direction-administrateurs bénévoles dans un projet de réorganisation : Le cas Orion », in **Bartel-Radic A.**, *Bénévolat et management : Pratiques, paradoxes et préconisations*. EMS Editions.

(15) Groupe de travail en cours, « Le fait associatif en Europe », IFMA, (2022).

de la recherche, comme le premier pas d'une démarche d'enquête, au sens que John Dewey donne à ce terme, dont les champs restent à délimiter et les problématiques à construire. C'est dans cet esprit que l'IFMA a constitué et animé ses groupes de travail consacrés à l'histoire du fait associatif, aux modèles socio-économiques et à la création de valeur, à la gouvernance, à la dimension territoriale et au fait associatif en Europe.

Le statut de ces groupes de travail n'a pas été déterminé *a priori*. Leur démarche est à ce stade essentiellement exploratoire. Ils sont parfois révélateurs de prérequis de la production de connaissances ; la première réunion du groupe de travail portant sur l'histoire du fait associatif a ainsi mis en lumière les enjeux considérables de la gestion des archives associatives. Ils permettent d'amorcer des dialogues interdisciplinaires prometteurs et de dissiper certaines idées reçues : non, l'approche du monde associatif par les sciences du management n'a ni pour projet ni pour effet de subordonner la gouvernance associative au modèle entrepreneurial... Ils peuvent aider les chercheurs à jalonner des entreprises de longue haleine, comme celle qui porte sur la création de valeur.

Au-delà de ces premiers pas, l'ambition de l'Institut est, grâce à ces groupes de travail et plus généralement à son activité de médiateur entre la recherche et les acteurs associatifs, de dépasser la méthode de l'appel à projets. Il n'a pas pu y échapper lors de ses deux premières années d'activité. L'appel à projets 2019 était un acte de positionnement et d'ouverture, il a permis les premiers contacts avec des chercheurs et le rodage du comité scientifique. L'appel à projets de recherche de 2020 était orienté sur les effets de la crise sanitaire sur le monde associatif et ce qu'elle en avait révélé. Mais les effets délétères de la systématisation des appels à projets dans le monde de la recherche, comme dans celui des associations, sont maintenant bien connus. L'Institut n'est pas une agence, les moyens dont il dispose sont encore modestes, et surtout, sa philosophie n'est pas de mettre les chercheurs en concurrence, mais au contraire de créer les conditions de leur coopération. L'activité des groupes de travail devrait donc déboucher sur des propositions de recherche en coopération ouverte, entre équipes de recherche et avec les acteurs associatifs.

## L'association comme production de connaissance

Il y a plusieurs raisons de penser que l'activité associative est l'un des principaux moyens, le principal peut-être, de connaissance de la société par elle-même. En énonçant que l'association est la convention par laquelle on met en commun « ses connaissances et ses activités », l'article 1<sup>er</sup> de la loi de 1901 reconnaît la forme la plus ancienne de l'association libre et volontaire qu'est la société savante, laquelle n'a jamais cessé d'exister depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, quel que fût le régime juridique en vigueur. Mais au-delà de cette généalogie,

---

(16) **Gianfaldoni P.** (en cours), *Modèles socio-économiques (MSE) versus social business models (SBM) : une recherche comparative intersectorielle et inter-territoriale*, publication à venir ; voir également **Nunez Regueiro S.**, 2021, *Étude socio-économique des associations françaises de solidarité internationale : contributions, modèles et évolutions* [Rapport scientifique – publication à venir], Institut français du Monde associatif ; enfin, un groupe de travail « Modèles socio-économiques et création de valeur » a été mené en 2021.

(17) **Lasida, E.** (en cours), *L'évaluation de l'utilité sociale des associations dans une approche socio-anthropologique : enjeux méthodologiques, apports pour les associations, contribution à la transformation sociale*, publication à venir ; voir là-aussi le groupe de travail « Modèles socio-économiques et création de valeur ».

(18) **Favier I. et Nuq A.** (2021), « Grenoble et ses échelles : une approche géo-historique du Planning familial (1956-2004) », *Pour une histoire décentrée des plannings familiaux. État des lieux documentaire et historiographique*, septembre.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03518492>

(19) **Dewey J.**, 2010, *Le public et ses problèmes*, tr. fr. Paris, Gallimard, coll. Folio-essais.

le fait associatif revêt fréquemment une dimension réflexive : qui dit action collective dit projet, donc vision du monde, situation dans un environnement, visée transformatrice. On n'oubliera certes pas que la plus grande partie de l'activité associative est consacrée aux loisirs, au sport et aux pratiques culturelles, loin d'une quelconque volonté de changer le monde, mais les pratiques les plus anodines n'en participent pas moins à la production d'un savoir expérientiel. Il y a par ailleurs de nombreux secteurs associatifs qui sont des creusets d'expertise, le champ social, l'éducation populaire, la protection de la nature par exemple, quand ils ne sont pas les acteurs décisifs de progrès de la connaissance comme dans le domaine du handicap, du sida ou des maladies orphelines. L'histoire de ces contributions reste encore le plus souvent à écrire, c'est en soi un programme de recherche.

Il n'est donc pas étonnant qu'une part significative des projets proposés à l'Institut se présentent à l'enseigne de la recherche participative ou de la recherche-action. Ces projets sont cependant rarement retenus par le comité scientifique en raison de leur faiblesse méthodologique. La présence d'un chercheur « embarqué » dans l'association ou sa participation militante au terrain qu'il a choisi pour sa recherche ne suffisent pas à qualifier un projet de recherche-action. Au demeurant, les débats sur la neutralité axiologique sont vifs, notamment parmi les sociologues. Quelles sont les conditions à réunir pour donner à une démarche participative la qualité d'un travail scientifique ? Faut-il élaborer un référentiel méthodologique et/ou déontologique ? Faut-il envisager la supervision de la démarche par un tiers chercheur, indépendant de l'équipe qui conduit la recherche ? Ces questions méritent de faire l'objet d'un groupe de travail afin que les critères de l'Institut soient explicitement argumentés et si possible largement partagés<sup>20</sup>.

(20) Un projet soutenu par l'Institut et piloté par Eric Dacheux est actuellement en cours sur les freins et les leviers de la recherche-action.

Au-delà de cette approche par la qualité des travaux de recherche, il y a aussi un enjeu propre au monde associatif. Il y a bien des aspects de son action qui souffrent d'une insuffisante reconnaissance politique, et parmi eux sa fonction de « recherche et développement sociétal ». La capacité d'invention et d'innovation des associations est essentielle au champ social, à l'éducation, à la culture et d'une manière générale à la résilience de la société face aux transitions redoutées ou souhaitables. Mais il ne suffit ni d'être « inspirant » ni de « passer à l'échelle » pour être un levier d'adaptation et de changement. Encore faut-il que cette capacité soit éclairée, accompagnée, évaluée et documentée. Autant de fonctions à l'égard desquelles la recherche, si elle n'en a pas le monopole, a en tout cas un rôle décisif à jouer. C'est un sens à donner à la recherche-action.

## Conclusion

Documenter la diversité du fait associatif, outiller les associations pour valoriser leur capacité à produire des connaissances, donner à

cette démarche l'inventivité et la plasticité propres aux façons d'agir du monde associatif, ainsi peut-on résumer le projet de l'IFMA. Après de longues années de préfiguration et trois ans d'activité effective, la « preuve de concept » semble avoir été administrée : 23 projets de recherches soutenus, six groupes de travail en activité, 1 150 participants à nos webinaires, plus d'un millier de chercheurs, de laboratoires et autres organismes gravitant autour de la connaissance du fait associatif dans notre base de données montrent que le besoin et le désir de mettre en commun des connaissances pour en produire de nouvelles sont bien vivants. À côté de la politique publique de recherche sur le fait associatif incarnée par l'INJEP<sup>21</sup>, on peut aujourd'hui envisager une politique associative de recherche, dont les associations sont à la fois le champ et le sujet sociopolitique. Elle a toute sa place dans une époque où l'on voit émerger l'économie de la connaissance et la société apprenante. Les moyens déployés sont encore modestes et le champ à explorer est immense, notamment si l'on songe à sa profondeur historique et à la méconnaissance quasi-complète des autres contextes nationaux. L'enjeu immédiat est de démontrer que la recherche et le partage de connaissances sont constitutifs du fait associatif.

---

(21) INJEP : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.